

Master Etudes européennes et internationales Politiques et gestion de la culture en Europe

Forme des cadres spécialistes en matière de politiques, de financements et de gestion de la culture, possédant une connaissance des ressources et des réseaux professionnels, doublée d'une maîtrise des savoir-faire dans des environnements particuliers de la gestion culturelle des secteurs public et privé, et ce à l'échelle européenne.

... DES COMPETENCES

Gestion de l'entreprise et/ou de l'institution culturelle

- Gérer des organismes culturels : aspects comptables, de gestion et juridiques, communication, relations avec les publics, ressources humaines
- Accompagner la création, de la production à la diffusion en France et en Europe
- Rechercher des financements publics et privés, en France et en Europe
- Coordonner des équipes
- Gérer la propriété intellectuelle et sa contractualisation
- Lire un bilan, un compte de résultat

Environnement professionnel de l'art et de la culture

- Maîtriser les différents échelons de politiques de la culture, nationaux et européens
- Connaître l'environnement institutionnel et professionnel - national et européen - de la culture, de la création artistique et de ses publics
- Connaître les interactions entre les acteurs publics et privés à l'œuvre dans le secteur culturel
- Connaître les enjeux contemporains qui impactent le secteur culturel (développement durable, mobilité, ...)

Conception de projets, de produits artistiques et culturels

- Maîtriser les logiques de partenariat à l'œuvre dans le montage de projet : définition, modes de coopération, budgets et financements publics et privés, plan de communication, développement
- Maîtriser 2 langues étrangères (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais ou russe) : vocabulaire usuel et spécifique des domaines artistiques et culturels
- Monter un projet artistique ou culturel en France ou à l'étranger (conception, mise en œuvre du partenariat, réalisation, suivi)

Fonctionnement des institutions de l'UE & modalités de coopération artistique européenne et internationale

- Connaître le fonctionnement des institutions de l'Union européenne (dispositifs, programmes, interlocuteurs, modes de financement)
- Connaître les politiques culturelles en Europe et la politique européenne de la culture
- Maîtriser les modalités pratiques de la coopération artistique et culturelle européenne et internationale (relations internationales, stratégies non gouvernementales, organisations internationales publiques et privées)

» Types d'emplois accessibles

- Administrateurs culturels (institutions culturelles et artistiques dans tous les domaines : théâtre, musique, danse, arts plastiques, audiovisuel, ... ; centres et instituts culturels français à l'étranger) en France ou à l'étranger pour des structures internationales, nationales ou locales (collectivités territoriales)
- Directeurs, chargés de mission de projets culturels et artistiques internationaux
- Chargés des relations avec les publics dans des entreprises et institutions culturelles
- Responsable de communication pour des structures culturelles
- Direction et administration d'entreprises privées à vocation culturelle (gestion, marketing, mécénat...)
- Journalisme et traitement de l'information artistique et culturelle
- Consultants et chargés de mission auprès des organisations et organismes européens et internationaux pour les questions artistiques et culturelles

DISPOSITIFS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

» Stage obligatoire

Durée du stage : de 1 à 5 mois en M1 & de 2 à 6 mois en M2

Période de stage : de mi-avril à septembre inclus

Exemples de missions : la production, l'administration, la communication, la programmation, la diffusion, la médiation et les relations avec les publics.

Principales structures d'accueil : les théâtres, lieux de spectacles, sociétés de production ou de distribution audiovisuelle, festivals, services culturels des collectivités territoriales, galeries, musées, labels musicaux, compagnies théâtre/spectacle vivant, associations culturelles.

Chaque année, plusieurs étudiants font leur stage à l'étranger, essentiellement dans le réseau des ambassades et instituts français, dans les services culturels.

» Alternance Oui

Possible en 2nde année sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

» Projet tutoré

Des projets tutorés « spectateurs et actions tuteurées » sont proposés en M1 ; un « montage de projet culturel » est développé en groupe pendant toute l'année de M2.

POUR EN SAVOIR +

» Secrétariat de la formation

iee.secretariat@univ-paris8.fr

Site internet : <https://iee.univ-paris8.fr>

» SCUIO-IP - Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

☎ 01 49 40 67 14

scuio@univ-paris8.fr

PORTAIL PRO P8

Plateforme d'offres d'emplois, de stages et de contrats en alternance

<https://univ-paris8.jobteaser.com>